



AYRSHIRE CANADA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
GENERAL ANNUAL MEETING

2019



Programme de la journée 120^e Assemblée annuelle

Hôtel Plaza, Salaberry-de-Valleyfield, Qc

Vendredi le 28 février 2020

Ordre du jour

- 1- Appel à l'ordre
- 2- Identification des membres
- 3- Nomination des scrutateurs
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Adoption du procès-verbal de la dernière AGA 2019 (disponible sur notre site Internet : www.ayrshire-canada.com)
- 6- Affaires découlant du procès-verbal
- 7- Rapport du président
- 8- Rapport du directeur général
- 9- Rapports du comité amélioration de la race
- 10- Finances
 - Rapport de l'Auditeur
 - Rapport financier
- 11- Nomination de l'Auditeur (trice) pour 2020
- 12- Résolutions
- 13- Correspondance
- 14- Nominations des juges de la Royale et Suprême laitier 2021
- 15- Nouvelles affaires
- 16- Levée de la réunion

Mary Ellen Trueman
Présidente

Table des matières

Procès-verbal AGA mars 2019	Page 5
Rapport de la présidente	Page 14
Rapport du directeur général	Page 15
Rapport comité d'amélioration de la race	Page 17
Rapport financier :	
État de la situation financière	Page 20
État des résultats	Page 21
État de l'évolution des actifs nets	Page 21
État des flux de trésorerie	Page 22
Notes complémentaires	Page 23



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2020

AYRSHIRE QUÉBEC

PARTENAIRE
AYRSHIRE DE RÊVE



PARTENAIRES
TOUTE-CANADIENNE ET TOUT-QUÉBEC



PARTENAIRE
DES PRIX DE PRODUCTION



PURINA®, CICO™ et le quadrilatère sont des marques déposées sous licence de la compagnie Purina au Québec.

PARTENAIRES
DE LA PAUSE SANTÉ AGA AYRSHIRE CANADA



PARTENAIRES DE L'AGA



Transport White Gold

PARTENAIRE
DU COQUETEL



LIQUITOUT





MERCI DE VOTRE APPUI!



AYRSHIRE CANADA

PARTENAIRES DES VISITES DE FERMES



Les
Producteurs
de lait
du Québec

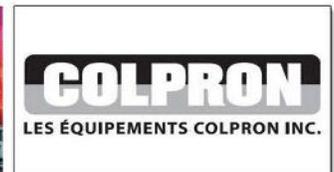


PRODUCTIONS
PATRICK LEDUC INC.



Hôpital Vétérinaire
ORMSTOWN
Veterinary Hospital

PARTENAIRES D'AFFAIRES



Rapport annuel Ayrshire Canada 2019

Conseil d'administration

Mary Ellen Trueman (Sackville, N-B)
Présidente / membre du comité Exécutif

Oliver Balme (Cobble Hill, CB)
Membre du comité Exécutif

François Beaudry (Granby, QC)
Membre du comité Exécutif

Anthony Bilodeau (St-Agapit, QC)

Caroline Couture (Compton, QC)

Mario Lacerte (Yamachiche, QC)
Membre du comité Exécutif

Jessie Rioux (St-Clément, QC)

Eleanor Robinson (Osgoode, ON)
Vice-présidente et membre du comité Exécutif

Duane Tolhurst (Vankleek Hill, ON)

Présidents de l'Association

2000	Marcellin Therrien
2001	William D. Hampson
2002	Normand Marcotte
2003	Alex Cumming
2004	Grant Roy
2005	Grant Roy
2006	Marcellin Therrien
2007	Marcellin Therrien
2008	Henri Hofer
2009	Henri Hofer
2010	Andrew Shufelt
2011	Andrew Shufelt
2012	Henri Hofer
2013	Jean-Philippe Daunais
2014	Jean-Philippe Daunais
2015	François Beaudry
2016	François Beaudry
2017	Mario Lacerte
2018	Mario Lacerte
2019	Mary Ellen Trueman

Siège social

Michel Boudreault
Directeur général

**Services aux membres /
registraire**
Jerry Sumbler
Janine Eygenraam

Conseiller national
Yves Charpentier

**Assistante administrative
/comptabilité**
Lucie Lecomte

**Agente de bureau
contractuelle**
Francine B. St-Jacques

Personnalité de l'année

1996 -	Alex McCaig
1997 -	Richard Lagacé
1998 -	Neil G. Kittle
1999 -	Michel Boudreault
2000 -	Marcellin Therrien
2001 -	Mario Lacerte
2002 -	Christopher Studer
2003 -	André Richard
2004 -	Loraine Yersin
2005 -	Dave & Bonnie Bergeron
2006 -	Norman Boswall
2007 -	Grant Roy
2008	Philippe Marcoux
2009	Marie-Hélène Labrie
2010	Martin Duclos
2011	Jonathan Lemay
2012	Garnet Schellen
2013	Henri Hofer
2014	Bruno Soucy
2015	Peter Rossiter
2016	Jean-François Simard
2017	François Beaudry
2018	Cynthia Daoust

Membres Honoraire à vie

2000	Louis-Marie Lapointe, Jonquière, QC
2000	Benoit Tremblay, Hébertville, QC
2001	Guy Fournier, St-Rosaire, QC
2001	Marcel Rondeau, Warwick, QC
2001	Jean-Marie Roy, St-Pierre de Broughton, QC
2002	George F. Mitchell, Thamesford, ON
2002	Harold A. Smith, Wyoming, ON
2003	John Balme, Cobble Hill, BC
2003	Henry Bryant, Mission, BC
2003	Robert Ness, Howick, QC
2004	MacNaughton Cumming, Lancaster, ON
2004	Gaston Cayer, St-Albert, ON
2005	Alex McCaig, Ormstown, QC
2005	Ken Roy, Howick, QC
2006	Bruce Garlough, Williamsburg, ON
2007	Jean-Guy Lagacé, Saint-Hyacinthe, QC
2007	Simon Martel, Victoriaville, QC
2008	James Clark, Scotsburn, NS
2009	Ronald MacKechnie, Quyon, QC
2010	Norman Boswall, Frenchfort, PEI
2011	Jean-Guy Faucher, Ste-Marie-de-Beauce, QC
2012	Allan Barr, Knowlton, QC
2012	James Cotton, Navan, ON
2013	William D. Hampson, Woodstock, ON
2013	Elmer W. Stewart, Newington, ON
2014	Marcellin Therrien, Arthabaska, QC
2015	Frank Waterston, Penobsquis, ON
2015	Georges-Aimé Lavoie, St-Basile, NB
2015	Anne Spaul, Ottawa, ON
2016	Harris Shufelt, Brigham, QC
2017	Dana Greenough
2018	Guy Sim

Assemblée générale annuelle de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada

Procès-verbal

Vendredi le 1^{er} mars 2019 – 11 h
La Cache à Maxime, Scott, Québec

Présents: Mario Lacerte, président, Oliver Balme, François Beaudry, Caroline Couture, Jonathan Lemay, Eleanor Robinson, Mary Ellen Trueman, Michel Boudreault, éleveurs Ayrshire, invités spéciaux et commanditaires.

Secrétaire: Lucie Lecomte, adjointe administrative.

Absent: Duane Tolhurst,

1.0 APPEL À L'ORDRE

Mario Lacerte, président, appelle la réunion à l'ordre à 11h10 et souhaite la bienvenue à tous. Il communique aux membres quelques directives à suivre pour le bon déroulement de l'Assemblée.

Il remercie les personnes présentes de s'être déplacées et souhaite la bienvenue à tous.

2.0 IDENTIFICATION DES MEMBRES

Mario Lacerte demande à tous les membres de s'identifier au moyen des cartons de vote et ayant observé plus de 25 cartons de vote de membres, il déclare l'Assemblée générale annuelle légalement opérante.

3.0 NOMINATION DES SCRUTATEURS

Mario Lacerte demande de nommer des scrutateurs.

François Beaudry / Cynthia Daoust propose et appuie M Pascal Lemire et Mme Stéphanie Roy comme scrutateurs.

ADOPTÉE
2019-0301-009

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Michel Boudreault procède à la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des points à ajouter.

Claude Larocque / Bonnie Bergeron propose et appuie l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE
2019-0301-010

5.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE ANNUELLE TENUE LE 22 MARS 2018

Michel Boudreault présente les points saillants du procès-verbal.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

On demande le vote.

Richard Lagacé / Amélie Hardy Demers. propose et appuie que le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 22 mars 2018 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉE
2019-0301-011**

6.0 AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Michel Boudreault fait la lecture du suivi des résolutions du procès-verbal du 22 mars 2018.

Résolution au sujet du pourcentage de pureté des animaux sur notre site Internet. On précise que la demande a été faite à ABRI afin d'afficher le pourcentage de pureté sur notre site Internet.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

7.0 RAPPORT DU PRÉSIDENT

Mario Lacerte fait un résumé de son rapport présenté à la page 10 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

Patrick Riordon / Christian Bilodeau propose et appuie le rapport du président tel que présenté.

**ADOPTÉE
2019-0301-012**

8.0 RAPPORTS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Boudreault présente son rapport se trouvant à la page 11 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions. Aucune question.

David De Launière / Jonathan Lagacé propose et appuie le rapport du directeur général tel que présenté.

**ADOPTÉE
2019-0301-013**

9.0 RAPPORT DU COMITÉ D'AMÉLIORATION DE LA RACE

Pascal Morneau fait la lecture du rapport du comité d'amélioration de la race présenté à la page 12 du rapport annuel.

On demande s'il y a des questions.

Richard Lagacé désire féliciter le comité d'amélioration de la race au niveau du travail fait pour l'augmentation de la production. Toutefois, il se questionne si d'autres caractères tels que la vitesse de traite au robot et le tempérament n'ont pas été négligés.

Pascal Morneau précise que le comité continue à travailler sur ces points et qu'ils n'ont pas été négligés par le comité.

Richard Lagacé demande quelles sont les visions du Ciac-Semex au niveau de la sélection des taureaux, afin d'améliorer ces points.

Jonathan Lagacé mentionne que dans les petites races il faut parfois des revirements plus extrêmes et que ces points ne sont pas oubliés. Le Ciac-Semex y travaillent. On souligne l'importance de travailler tous ensemble pour faire avancer la race.

Aucune autre question.

Jonathan Lemay / Cynthia Daoust propose et appuie le rapport du comité d'amélioration de la race tel que présenté.

ADOPTÉE
2019-0301-014

10.0 FINANCES

Rapport de l'auditeur. On souligne qu'il est disponible à la page 13 du rapport annuel.

Rapports financiers non audités.

Michel fait la lecture des rapports et commente ceux-ci:

États de la situation financière - État des actifs nets - État des résultats (revenus) - Répartition du chiffre d'affaires 2018 - État des résultats (dépenses) - Résumé de l'État des flux de trésorerie. Des explications ont été données à plusieurs points. L'année se termine avec un surplus de 12 319 \$ et au bilan 552 318 \$ pour une différence de 30081 \$ de plus qu'en 2017.

On demande s'il y a des questions. Pas de question.

Normand Lapointe / Claude Larocque propose et appuie les états financiers tels que présentés.

ADOPTÉE
2019-0301-015

11.0 NOMINATION DE L'AUDITEUR(TRICE) POUR 2019

On demande si l'assemblée désire nommer un auditeur (trice). Le Conseil d'administration propose la firme comptable BDO.

Richard Lagacé / Normand Lapointe propose et appuie la même firme comptable que l'an passé soit BDO Canada, pour les états financiers se terminant au 30 novembre 2019.

ADOPTÉE
2019-0301-016

12.0 CHANGEMENTS AUX RÈGLEMENTS ADMINISTRATIFS

Règlement actuel.

22.2 Statut de la race

Sont admissibles au statut de race pure, à condition que leurs caractéristiques Ayrshire incluent les couleurs rouge et blanche, ou blanche ou rouge :

22.2.1 Les femelles ayant un minimum de 87.5% (7/8 d'hérédité Ayrshire pur-sang.

22.2.2 Les mâles ayant un minimum de 93.75% (15/16) d'hérédité Ayrshire pur-sang.

Amendement proposé :

22.2 Statut de la race

Sont admissibles au statut de race pure, à condition que leurs caractéristiques Ayrshire incluent les couleurs rouge et blanche, ou blanche ou rouge :

22.2.1 Les femelles ayant un minimum de 87.5% (7/8 d'hérédité Ayrshire pur-sang.

22.2.1.1 Aux fins du calcul d'hérédité Ayrshire, les femelles ayant un patrimoine héréditaire compris entre 87,5% et 93,75%,

22.2.1.1.1 Le pourcentage sera indiqué sur le certificat d'enregistrement.

22.2.1.1.2 Le pourcentage sera utilisé pour le calcul d'hérédité Ayrshire de sa progéniture.

22.2.2 Les mâles ayant un minimum de 93.75% (15/16) d'hérédité Ayrshire pur-sang.

Raisons du changement :

1. Éviter des erreurs dans l'interprétation de la désignation « pur-sang »;
2. Faciliter le suivi du pourcentage d'hérédité Ayrshire de l'animal ;
3. Faire correspondre l'information publiée sur le certificat d'enregistrement à celle utilisée dans le calcul d'hérédité Ayrshire de la descendance;
 - a) Même si une femelle est enregistrée comme « pur-sang » à plus de 87,5 %, (article 22.2.1) entre 87,5 % et 93,75 %, c'est le pourcentage réel qui est utilisé.

On souligne que le changement n'affectera aucunement la façon de calculer l'hérédité des animaux mais fera correspondre l'information publiée sur les certificats d'enregistrement à celle utilisée dans le calcul d'hérédité Ayrshire de la descendance.

On mentionne qu'auparavant nous ne retrouvions pas sur le marché des taureaux dont la pureté n'était pas 100%, et que même s'il n'y en a très peu, nous désirons être prêts pour faire face à cette réalité.

M. Douglas Evans mentionne qu'aux États-Unis, le pourcentage réel d'hérédité de l'animal est inscrit sur les enregistrements.

Yves Charpentier précise que notre pourcentage de pureté demeure le même soit 87.5 % et que nous désirons inscrire le pourcentage réel de l'animal sur nos enregistrements et, qu'à partir de 93.75 % et plus le pourcentage ne sera plus inscrit sur le certificat d'enregistrement, seulement la mention pur-sang.

François Beaudry / Mary Ellen Trueman propose et appuie le changement aux règlements administratifs

ADOPTÉE

Par plus des 2/3 des membres présents
2019-0301-017

Michel présente les orientations et les objectifs de la nouvelle planification stratégique.

On demande s'il y a des questions Aucune question.

Pause santé : 12h55

Retour : 13h55.

13.0 **RÉSOLUTIONS**

Résolution 1

- Considérant que la Royale de Toronto est un des événements d'envergure au Canada et que des visiteurs de partout au monde sont présents;
- Considérant la valeur monétaire des animaux qui se déplacent pour participer au jugement de la Royale;
- Considérant que les exposants mettent tout en œuvre pour offrir un jugement de haute qualité;
- Considérant que les jugements et exhibits d'animaux constituent une vitrine pour la promotion de la race;
- Considérant que les éleveurs provenant de l'extérieur transportent leurs animaux conjointement avec des éleveurs de différentes races afin de diminuer les coûts de transport et d'améliorer la logistique;
- Considérant que les éleveurs peuvent se déplacer pour les jugements de plusieurs races;
- Considérant l'importance de la biosécurité et de la prévention de maladies dans les divers troupeaux laitiers;

Il est demandé à la Royale de Toronto de s'assurer que le récurage des espaces fournis aux exposants soit effectué complètement avant leur arrivée sur le site, et ce, afin d'éviter la transmission de maladies, d'offrir une meilleure visibilité aux visiteurs qui se promènent sur les exhibits des éleveurs au cours de la semaine et de conserver l'image de marque qu'est la Royale face aux visiteurs internationaux.

De plus, il est demandé à ce qu'il y ait une meilleure logistique en lien avec l'arrivée des exposants à la Royale afin que les animaux aient une place où aller à leur arrivée suite aux nombreuses heures de transport. Il est également demandé à ce que les exposants provenant de l'extérieur et effectuant de nombreuses heures de transport avec leurs animaux aient priorité pour arriver sur le site afin de permettre à leurs sujets de se reposer avant le jugement.

Proposé par le Comité Expo et Ayrshire Québec:

Le conseil d'administration supporte cette résolution.

Comité Expo / Ayrshire Québec / André Clavet propose et appuie la résolution 1 tel que présentée.

On demande le vote.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2019-0301-018

Résolution 2

- Considérant que l'éleveur est le propriétaire de son troupeau et la personne responsable de son évaluation;
- Considérant l'importance pour l'éleveur d'avoir accès à ses propres données et en donner l'accès en tant que propriétaire à ceux dont il considère important pour la bonne gestion de son entreprise;
- Considérant la pression financière de plus en plus grande sur les troupeaux laitiers du Québec. Considérant l'augmentation énorme des troupeaux robotisés ou en salle de traite, ainsi que la grande fiabilité des données recueillies;
- Considérant la tendance à la baisse de la récolte des données à titre officielles sur les fermes;

Dans l'optique d'avoir des évaluations fiables et représentatives de la réalité, le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association de faire pression sur les différents intervenants tels que le CQRL, Valacta et la Fédération des producteurs de lait du Québec afin que les données recueillies sur les fermes soient utilisées pour toutes les évaluations génétiques. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la demande auprès de l'association Ayrshire du Canada.

Proposé par le Club Ayrshire Bedford / Saint-Hyacinthe / Ayrshire Québec.

On mentionne que cette résolution peut être suivie par Ayrshire Québec et Ayrshire Canada.

Le conseil d'administration supporte cette résolution.

François Beaudry / Andrew Shufelt propose et appuie la proposition 2.

Richard Lagacé mentionne qu'il a apporté cette résolution à son club mais qu'il n'est pas à l'aise avec la demande de « faire pression ». Il précise que les robots de traite ont toutes les données de disponibles et que ces données soient utilisées pour les évaluations génétiques. Il demande que les intervenants s'adaptent à cette réalité.

Andrew Shufelt se demande comment les informations publiables et non publiables seront gérées versus les données transmises par les robots et celles recueillies par le contrôle laitier.

Cynthia Daoust mentionne qu'une demande avait été faite à RLC en 2002 et que cela avait été plus ou moins bien reçue et que nous devrions s'assurer de travailler ensemble afin de faire avancer ce dossier qui traîne en longueur.

Richard Lagacé/ Claude Larocque propose et appuie un amendement à cette résolution et de changer les mots « faire pression » par « exiger ».

On demande le vote pour l'amendement de la résolution.

ADOPTÉE
2019-0301-019

Robert Powell souligne l'importance que les races travaillent ensemble afin que notre demande ait plus de force face aux intervenants.

Larry Ness précise qu'une rencontre du RLC aura lieu le 7 mars prochain.

Résolution 2 amendée

- Considérant que l'éleveur est le propriétaire de son troupeau et la personne responsable de son évaluation;
- Considérant l'importance pour l'éleveur d'avoir accès à ses propres données et en donner l'accès en tant que propriétaire à ceux dont il considère important pour la bonne gestion de son entreprise;
- Considérant la pression financière de plus en plus grande sur les troupeaux laitiers du Québec. Considérant l'augmentation énorme des troupeaux robotisés ou en salle de traite, ainsi que la grande fiabilité des données recueillies;
- Considérant la tendance à la baisse de la récolte des données à titre officielles sur les fermes;

Dans l'optique d'avoir des évaluations fiables et représentatives de la réalité, le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association d'exiger que les différents intervenants tels que le CQRL, Valacta et la Fédération des producteurs de lait du Québec d'utiliser les données recueillies sur les fermes pour toutes les évaluations génétiques. Le club Ayrshire de Bedford/St-Hyacinthe demande à l'association Ayrshire du Québec de faire suivre la demande auprès de l'association Ayrshire du Canada.

On demande le vote pour la résolution amendée.

**ADOPTÉE MAJORITAIREMENT
2019-0301-020**

On demande s'il y a d'autres résolutions. Aucune résolution.

14.0 CORRESPONDANCE

Aucune correspondance.

Invités :

Daniel Côté, président Ciq
Frédéric Côté, Garage Oscar Brochu
Claude Dumais, La Coop
Doug Evans, Ayrshire US
Marie-Catherine Guimond, FAC
Jonathan Lagacé, Ciq
Pascal Lemire, Holstein Canada
Julie Macfarlane, Ciq
Stéphanie Roy, Mapa
Jean-François Simard, CQRL
Julie Viens, Société d'agriculture de St-Hyacinthe

Monsieur Pascal Lemire, représentant d'Holstein Canada, prend la parole

M. Lemire prend la parole au nom de Mme Ann Louise Carson. Il souligne qu'Holstein Canada est fière de travailler avec Ayrshire Canada que ce soit pour la classification, les enregistrements, la comptabilité et autres.

Points présentés :

- échanges occasionnels avec Yves Charpentier et Michel Boudreault au sujet des classificateurs;
- évaluation du bien-être animal, Holstein Canada continuera les inspections;

- comité des normes de l'industrie : M. Lemire ainsi que Mme Valérie Tremblay siègent sur ce comité comme représentants de toutes les races laitières. Le comité travaille sur les collectes des données électroniques (robots de traite, salles de traite etc) ainsi que la production qui est classée en 3 volets (lait-gras-protéine).
- futur : contrôle laitier EDHI : Contrôle électronique: échanges de données avec les fermes : Il trouve illogique la façon dont le comité des normes désire travailler sur ce dossier. Il demande l'appui des races pour faire valoir la vision des éleveurs et que ce dossier débloque en 2019.
- nouveaux termes pour « publiables » et « non publiables » qui seront « validées » et « non validées » et les composantes du « kg » de lait seront revues.

M. Lemire précise qu'il désire faire comprendre à ce comité que celui-ci doit travailler avec les demandes des éleveurs et non avec seulement avec la vision des intervenants. Il mentionne que plus de visites aux fermes sont prévues.

Richard Lagacé n'est pas d'accord avec les visites supplémentaires sur les fermes. Les coûts de plus en plus élevés du contrôle laitier font en sorte que les éleveurs l'abandonnent ou songent à l'abandonner.

M. Douglas Evans, représentant d'Ayrshire US, prend la parole.

Points présentés :

- les éleveurs Ayrshire américains ne sont pas d'accord aussi avec leurs intervenants du milieu laitier;
- il félicite Mario Lacerte et sa famille pour l'implication et le travail accompli à l'Association au cours des années;
- aux États-Unis, les éleveurs travaillent aussi avec un intervenant semblable au RLC pour les données des productions laitières ainsi que la génomique;
- il demande aux éleveurs qui désirent consigner des animaux lors de la vente nationale conjointe Ayrshire US et Suisse Brune de communiquer avec lui ou son fils. Cette vente se tiendra dans la semaine du 1^{er} juillet dans le cadre de l'AGA conjointe Ayrshire US et Suisse Brune.

15.0 NOMINATION DES JUGES ROYALE ET SUPRÊME LAITIER 2020

On demande de procéder à la nomination des juges de la Royale et Suprême laitier 2020.

Yves explique la façon de procéder pour ces nominations.

Royale (juge 2019 et noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juges 2019 : André Clavet

Noms déjà inscrits sur les bulletins de vote étant les plus suggérés: Peter Rossiter – David Wallace

On demande des propositions pour le 3e nom du bulletin de vote.

PROPOSITIONS :

Dave Bergeron / Jonathan Lemay propose et appuie M. Mark Rueth du Winconsin.

Aucune autre proposition

On demande le vote pour le 3^e nom soit M. Mark Rueth.

ADOPTÉE
2019-0301-021

Les noms qui figureront sur les bulletins de vote de la Royale 2020 sont :

Peter Rossiter, David Wallace et Mark Rueth.

Suprême laitier (noms les plus suggérés par les exposants votants)

Juge 2019: Marc Charpentier

Noms déjà inscrit sur les bulletins de vote étant le plus suggérés: Aucun nom. Nous avons besoin de 3 propositions

PROPOSITIONS :

François Beaudry / Claude Larocque	propose et appuie Richard Lagacé.
Amélie Hardy Demers / Anthony Bilodeau	propose et appuie Jeff Stephen.
Andrew Shufelt / Robert Dufour	propose et appuie François Beaudry.

On demande le vote pour les 3 noms.

ADOPTÉE
2019-0301-022

Les noms qui figureront sur les bulletins de note sont :

Richard Lagacé, Jeff Stephen et François Beaudry

16.0 NOUVELLES AFFAIRES

On invite les gens à se rendre aux fermes Niclau et Des Crêtes demain pour les visites qui débuteront à 9h00.

Ne pas oublier de s'inscrire à l'Expo printemps et qu'un feuillet publicitaire est disponible annonçant les animaux qui seront inclus dans la vente Elite 2019.

17.0 LEVÉE DE LA RÉUNION

David De Launière / Roberto Dufour propose et appuie la levée de la réunion à 15h10.

ADOPTÉE
2019-0301-023

Rapport de la présidente

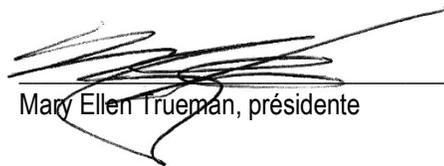
Salutations du pays des kangourous!

Je serai en Nouvelle-Zélande au moment de l'AGA, mais je vous écris aujourd'hui depuis l'Australie. Des éleveurs de tout le Canada participent à la tournée de la Conférence mondiale Ayrshire 2020. Visant à rapprocher la communauté Ayrshire, la conférence attire un grand nombre de participants internationaux. Et ce ne sont pas seulement les visites de fermes et les réunions de conférence qui favorisent les conversations sur l'avenir de la race, mais aussi les discussions en soirée et les longues journées passées en autobus. Nous nous entendons tous sur l'importance pour les éleveurs de sélectionner des vaches et des taureaux qui conviennent à leur environnement d'élevage et aux objectifs de leur troupeau. Aussi, la préservation de la race Ayrshire joue un rôle dans le maintien de la diversité de la génétique bovine. Le fait que nos différentes associations gardent le contrôle des livres généalogiques contribue à la réalisation de cet objectif.

À Ayrshire Canada, notre personnel continue à travailler sans relâche : rencontres avec divers partenaires de l'industrie, promotion de nos objectifs de troupeau, évaluation de diverses façons de présenter les forces de nos vaches et soutien des meilleures pratiques de gestion. Notre personnel est également en contact permanent avec les éleveurs afin de conserver nos membres et d'en recruter de nouveaux.

Cependant, la situation n'est pas facile puisque l'industrie canadienne connaît une contraction. Dans l'année à venir, l'Association continuera de subir une pression financière. Malheureusement, en raison d'un changement de formule de financement entre le gouvernement fédéral et l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique, et du retard de communication avec l'Association qui en résulte, nous avons connu un déficit de +/- 11 000 \$ au cours de l'exercice financier 2019. Ce qu'il faut retenir, c'est que sans ce changement, l'Association aurait atteint le seuil de rentabilité une année de plus. Le défi à relever reste celui de la stabilité financière pour l'Association.

Je tiens à féliciter le Club Howick-Huntingdon d'avoir organisé une nouvelle assemblée générale réussie. Je suis triste de ne pas avoir la chance de voir les vaches certainement spectaculaires présentées dans le cadre des visites de troupeaux. Profitez de la rencontre et je vous souhaite d'élever avec succès des vaches exceptionnelles qui continueront à faire progresser notre race Ayrshire.



Mary Ellen Trueman, présidente

Rapport du directeur général

Activités de gestion

Les enregistrements et la tenue du livre généalogique demeurent la raison d'être de l'Association et représentent une partie importante des frais d'exploitation. Le suivi du livre généalogique et de la base de données est effectué de façon rigoureuse et journalière, ce qui diminue grandement le risque d'erreurs. Notre entente de service signée avec Holstein Canada nous assure une stabilité du service, malgré le défi grandissant du manque de personnel qui touche toutes les entreprises.

Le départ à la retraite de Lucie Lecomte en 2020 ouvre la porte à un inévitable remaniement de l'organisation du travail. Face à cela, nous avons commencé la transition dans certaines activités d'administration. Nous pouvons heureusement déjà compter sur une très bonne équipe de service de comptabilité. Pour les activités telles que la Revue Ayrshire canadienne, les réseaux sociaux et le site internet, nous utilisons maintenant plus de ressources externes à forfait. Cette façon de faire m'apparaît être la plus réaliste et souhaitable pour les mois à venir.

Le nombre d'enregistrements subit une légère baisse, pas de façon importante, mais constante depuis plusieurs années. Les nouvelles philosophies et pratiques d'élevage apportent des tendances lourdes. Élever moins d'animaux de remplacement, utiliser de la génétique bouchère et favoriser la semence sexée dans les meilleures femelles sont toutes des pratiques logiques et difficiles à invalider. Cependant, elles nous causent préjudice. Élever moins! oui, mais c'est difficile d'augmenter le cheptel Ayrshire si nous n'avons pas d'animaux disponibles. Utiliser la semence sexée des meilleurs taureaux, mais encore faut-il qu'ils soient disponibles et renouvelés régulièrement, tout en tenant compte de la réalité économique des fournisseurs. En effet, nous avons plusieurs grands défis en perspective pour les prochaines années.

Amélioration des résultats

Nos performances de production ont atteint de nouveaux sommets avec une moyenne nationale de 8 079 kg de lait, un rendement en matières grasses de 4,15 % et un rendement en protéine de 3,39 %, ce qui représente une production totale moyenne de solides de 1,99 kg par jour.

Si nous voulons prendre des parts de marché, nous devons améliorer nos performances, là où ça compte. Nous sommes les champions de la santé; oui, ça, on le sait! Malheureusement, les avantages financiers s'y rattachant ne sont pas disponibles et ne sont pas suffisamment reconnus.

Plus que jamais, je crois que l'amélioration rapide de nos performances et la croissance du cheptel passeront par l'amélioration de la gestion des troupeaux. C'est entre autres pour cette raison que nous avons amorcé un travail de collaboration avec Lactanet et ses conseillers stratégiques. Notre idée était de recourir à un plus grand nombre de ressources porteuses d'un même message, celui d'améliorer les performances et de provoquer le changement. Monsieur Jean Brisson est maintenant notre lien direct avec notre partenaire Lactanet et une ressource externe précieuse pour notre équipe.

Le projet de recherche sur l'alimentation a suscité, encore cette année, beaucoup d'intérêt et d'espoir de meilleures performances en production. Au cours de l'automne, 21 vaches ont fait partie de l'expérimentation à la station de recherche de Lennoxville. Les résultats devraient être disponibles dans les premiers mois de 2020, ce qui nous mènera à la troisième et dernière étape du projet, l'expérimentation sur les fermes. Une fois de plus, j'aimerais remercier les membres qui ont accepté de collaborer à ce projet. Sans vous, il aurait été impossible à réaliser.

Notre gain de potentiel génétique est enviable, constamment en hausse, et la sélection génétique est bien suivie par notre comité d'amélioration de la race. Nous avons la chance de pouvoir compter sur une saine collaboration avec nos principaux fournisseurs de génétiques, notamment Semex et M. Thierry Laberge en tête de lice.

Résultats financiers

L'aspect financier de l'Association demande toujours beaucoup d'attention et de minutie. Gérer un budget serré sans disposer d'une trop grande marge de manœuvre génère toujours un certain stress. Profitant d'un nouveau logiciel de comptabilité, nous avons restructuré les comptes afin de mieux évaluer les coûts réels de chacune des activités, non pas dans le but de vérifier outre mesure, mais bien de savoir combien coûte une activité et d'évaluer ses retombées. Comment coûte la participation de l'Association à la Royale de Toronto? Quels sont les coûts reliés aux visites des membres? Etc. Nous aurons maintenant une meilleure idée et pourrons mettre en place des façons de faire adaptées à notre réalité.

Le résultat financier annuel de l'Association est bon et respecte le budget. Cependant, le bilan a été « plombé » par l'incapacité de la Canadian Livestock Genetic Export Association (CLGA) de répondre à ses obligations envers Ayrshire Canada. Le CLGA est l'organisme responsable de gérer l'aide financière garantie par le gouvernement fédéral pour nous soutenir dans nos démarches de mise en marché à l'international. Nous avons donc dû retirer de nos revenus une créance de 11 288 \$ de l'année 2018. Sous la recommandation des comptables, ce montant ne devrait plus être calculé comme « compte à recevoir » à la fin d'une année, mais seulement comme revenu annuel une fois reçu. Cette pratique était courante depuis plusieurs années.

Promotion et service aux membres

Une augmentation des visites structurées et des contacts réguliers avec les membres faisait partie du plan de match 2019, nous y avons donc consacré plus de temps et d'argent. Grâce à l'utilisation de ressources externes, du travail de bureau s'est transformé en temps d'intervention sur la route. Nous poursuivons sur cette lancée pour la prochaine année.

Le travail de collaboration entre chacun des paliers de notre Association (national, provinces et clubs) reste encore à améliorer selon moi. Nous devrions être en mesure de collaborer plus facilement et efficacement entre nous. Notre but doit être de mieux servir les membres et de bien présenter notre race. Faire la promotion de la Ayrshire canadienne avec de hauts standards de qualité, parler d'une même voix, porter le même message structurant. **Que les membres soient fiers de leur association et de la race. Voilà l'objectif!**



Michel Boudreault, directeur général

Rapport du comité d'amélioration de la race

Tout d'abord, je voudrais remercier les membres du comité pour leur dévouement à la race Ayrshire. Le comité dans son ensemble s'est réuni deux fois, une fois en avril et l'autre en décembre. Un sous-comité a été formé pour traiter des buts et objectifs de la race. Plusieurs réunions par téléconférence ont eu lieu au cours de l'été. Les membres du comité se consacrent à l'amélioration des caractères qui permettront à la vache Ayrshire de conserver sa place au sein des marchés laitiers en pleine évolution.

Plusieurs conclusions ont découlé des réunions du comité au cours de l'année. On a conclu que le nombre de **kilogrammes de gras produit est toujours la priorité de la race**; mais afin de nous adapter à la baisse de la demande de protéines sur le marché, nous avons réduit son poids dans la formule de l'IPV. En diminuant l'importance accordée à la protéine, cela nous a permis de mettre davantage l'accent sur la durabilité, ainsi que sur la composante santé et fertilité.

Formule IPV	Précédente	Actuelle	Proposée
	50%-31%-19%	46%-32%-22%	46%-32%-22%
Production			
Rendement en gras	40	50	50
Rendement en protéine	60	50	50
Durabilité			
Durée de vie	47	40	40
Système mammaire	31	38	38
Pieds & Membres	22	22	22
Santé & Fertilité			
Fertilité des filles	53	50	40
Résistance à la mammite	37	30	10
Vitesse de traite	5	10	30
Persistance	5	10	0
Tempérament de traite			20

À la suite des réunions estivales du sous-comité, la décision a été prise de mettre **davantage d'accent sur la vitesse de traite** dans la composante de santé et fertilité de la formule de l'IPV. Nous avons également augmenté l'importance accordée au tempérament de traite, qui n'avait aucune influence auparavant. Cette décision a été prise en réponse à plusieurs commentaires faits par des membres aux employés d'Ayrshire Canada lors des visites de troupeaux. Les commentaires provenaient surtout des membres qui possèdent des systèmes de traite robotisée.

Je tiens également à remercier, au nom du comité, tous les employés d'Ayrshire Canada et d'Ayrshire Québec pour la passion dont ils font preuve envers la race et les membres. Ils jouent un rôle essentiel dans le développement et l'évolution de la race Ayrshire.



Andrew Shufelt, président
Comité de l'amélioration de la race

Rapport financier 2019
Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2019 (audité)



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
 Commerce Place
 21 King Street West, bureau 700
 Hamilton (Ontario) L8P 4W7
 Canada
 Téléphone 905-523-8200
 Télécopieur 905-523-2222

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Au conseil d'administration de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'Association des éleveurs Ayrshire du Canada (« l'entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 30 novembre 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et autres informations explicatives.
 (ci-après, les « états financiers »)

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 novembre 2019, ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point – Informations comparatives

Les informations comparatives au 30 novembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date ne sont pas auditées. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion sur celles-ci.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.



Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG LLP

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Hamilton, Canada
Le 3 février 2020

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État de la situation financière

Au 30 novembre 2019, avec informations comparatives pour 2018 retraitées (non auditées)

	2019	2018 (non audité)
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie (note 2)	40 646 \$	87 860 \$
Placements à court terme (note 3)	265 632	245 083
Débiteurs (note 4)	19 334	35 901
Stocks	1 423	623
Frais payés d'avance	12 278	8 272
	<u>339 313</u>	<u>377 739</u>
Immobilisations (note 5)	155 481	162 037
	<u>494 794 \$</u>	<u>539 776 \$</u>
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	46 616 \$	90 953 \$
Produits reportés (note 6)	16 413	14 714
	<u>63 029</u>	<u>105 667</u>
Apports reportés liés aux immobilisations (note 7)	1 224	1 530
	<u>64 253</u>	<u>107 197</u>
Actif net		
Non affecté	276 284	271 029
Investi en immobilisations	154 257	161 550
	<u>430 541</u>	<u>432 579</u>
	<u>494 794 \$</u>	<u>539 776 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État des résultats

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	2019	2018 (non audité)
Produits		
Amélioration de la race	172 603 \$	170 873 \$
Promotion de la race	46 670	53 811
Administration et adhésions	121 809	132 281
Gain (perte) sur les placements	20 549	(2 979)
Autres produits	–	9 316
	<u>361 631</u>	<u>363 302</u>
Charges		
Amélioration de la race	52 400	46 541
Promotion de la race	60 941	61 608
Administration	250 328	254 122
	<u>363 669</u>	<u>362 271</u>
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(2 038) \$	1 031 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

État de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	Non affecté	Investi en immobilisations	Total 2019	Total 2018 (non audité)
Solde à l'ouverture de l'exercice tel que présenté précédemment	282 317 \$	161 550 \$	443 867 \$	431 548 \$
Impact de la correction des erreurs (note 11)	(11 288)	–	(11 288)	–
Solde retraité au 1 ^{er} décembre 2018	271 029	161 550	432 579	431 548
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges	5 255	(7 293)	(2 038)	1 031
Solde à la clôture de l'exercice	276 284 \$	154 257 \$	430 541 \$	432 579 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

États des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2019, avec informations comparatives pour 2018

	2019	2018 (non audité)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation (Insuffisance) excédent des produits sur les charges	(2 038) \$	1 031 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	6 556	6 400
Amortissement des subventions reportées liées aux immobilisations	(306)	(383)
(Gain) perte sur les placements	(20 549)	4 743
Variation des éléments d'actif et de passif autres que de la trésorerie		
Débiteurs	16 567	(2 096)
Stocks	(800)	710
Frais payés d'avance	(4 006)	(2 757)
Créditeurs et charges à payer	(44 337)	9 335
Produits reportés	1 699	7 458
	(47 214)	24 441
Activités d'investissement		
Achat de placements	-	(82 316)
Produit de la vente de placements	-	80 550
Achat d'immobilisations	-	(2 488)
	-	(4 254)
(Diminution) augmentation de la trésorerie	(47 214)	20 187
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	87 860	67 673
Trésorerie à la clôture de l'exercice	40 646 \$	87 860 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2019

L'Association des éleveurs Ayrshire du Canada (« l'Association ») est une association nationale autorisée à inscrire au registre tout élevage du bétail Ayrshire au Canada. La mission de base de l'Association est d'améliorer la race de bovins Ayrshire. À cette fin, l'organisme tient un livre généalogique et fournit plusieurs services à ses membres afin de les aider à évaluer, sélectionner et améliorer leurs troupeaux. L'Association est un organisme sans but lucratif constitué en vertu de la *Loi de la généalogie du bétail* et, en conséquence, est non imposable en vertu de l'alinéa 149(1)e) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

1. Principales méthodes comptables

a) Référentiel comptable

Les états financiers ont été préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

b) Comptabilisation des produits

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice lorsque les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les services liés aux cotisations des membres et les droits au titre des activités sont comptabilisés à titre de produits au moment où le service est rendu. Les produits tirés de magazines sont comptabilisés à titre de produits lorsque le numéro a été distribué et qu'aucune obligation importante ne subsiste. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

c) Stocks

Les stocks sont principalement constitués de fournitures et sont comptabilisés au plus faible du coût et du coût de remplacement.

d) Conversion des devises

À la date de l'opération, chaque actif, passif, produit ou charge est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à cette date et les gains et pertes de change qui en résultent sont inclus dans les résultats de l'exercice à l'étude.

e) Dépréciation des actifs à long terme

La direction soumet la valeur comptable des actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que celle-ci pourrait ne pas être recouvrable. Toute dépréciation déterminée en comparant l'estimation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation futurs non actualisés devant découler de l'actif avec la valeur comptable nette de l'actif sera radiée au moment de la dépréciation.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

f) Immobilisations

Les immobilisations de l'Association sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé.

L'amortissement est calculé sur la durée de vie estimative de l'actif comme suit :

Immobilisation	Méthode	Années / taux
Immeuble	Linéaire	40 ans
Mobilier et matériel	Linéaire	10 ans
Mobilier de bureau	Solde dégressif	20 %
Matériel informatique	Linéaire	4 ans

g) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur.

Au cours des périodes ultérieures, les actions négociées sur un marché actif et les dérivés sont présentés à leur juste valeur, et toute variation de leur juste valeur est comptabilisée en résultat net. Tous les autres instruments financiers sont présentés au coût ou au coût après amortissement diminué de toute perte de valeur. Les coûts de transaction engagés au moment de l'acquisition, de la vente ou de l'émission d'instruments financiers sont comptabilisés en charges dans le cas des éléments évalués à leur juste valeur et imputés à l'instrument financier dans le cas d'un instrument évalué au coût après amortissement.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des indices de dépréciation existent. Lorsqu'un changement important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier est observé, la valeur comptable de l'actif financier est réduite et le montant de la réduction est comptabilisé en résultat net. Une perte de valeur comptabilisée antérieurement peut être reprise dans la mesure de l'amélioration, pourvu qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été comptabilisée précédemment, et le montant de la reprise est comptabilisé en résultat net.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2019

h) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir une incidence sur les futures périodes.

2. Trésorerie

Les comptes bancaires de l'Association sont détenus auprès d'une banque à charte. À la clôture de l'exercice, 2 562 \$ (14 843 \$ en 2018) sont libellés en dollars américains.

L'Association dispose d'une ligne de crédit d'un montant totalisant 50 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la banque majoré de 1,75 %. Cette facilité n'était pas utilisée à la clôture de l'exercice.

3. Placements à court terme

La valeur comptable des placements se compose de ce qui suit :

	2019	2018
Fonds communs de placement	265 632 \$	245 083 \$

4. Débiteurs :

Les débiteurs sont présentés déduction faite de la provision pour perte de valeur de 762 \$ (2018 – 1 258 \$).

5. Immobilisations

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
Terrain	42 211 \$	– \$	42 211 \$	42 211 \$
Immeuble	224 490	114 120	110 370	115 983
Mobilier et matériel	9 066	9 066	–	–
Mobilier subventionné	25 569	24 283	1 286	1 607
Matériel informatique	2 488	874	1 614	2 236
	303 824 \$	148 343 \$	155 481 \$	162 037 \$

6. Produits reportés

Les produits reportés représentent les cotisations des membres, les commandites et les abonnements reçus durant l'exercice à l'étude qui se rapportent à l'exercice subséquent.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2019

7. Apports reportés liés aux immobilisations

La subvention reportée afférente aux immobilisations représente la fraction non amortie des apports en immobilisations et des apports affectés utilisés pour acheter des immobilisations. Les variations du solde des apports reportés survenues au cours de l'exercice sont les suivantes :

	2019	2018
Solde d'ouverture	149 628 \$	149 628 \$
Moins : les montants comptabilisés en produits à ce jour	(148 404)	(148 098)
Solde de clôture	1 224 \$	1 530 \$

8. Opérations entre apparentés

L'Association et la Société Ayrshire du Québec ont en commun certains membres de leur conseil d'administration qui représentent respectivement 33 % du nombre total d'administrateurs.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 7 685 \$ (8 101 \$ en 2018) auprès de la Société Ayrshire du Québec et a fourni des services s'élevant à 12 518 \$ (10 340 \$ en 2018) à la Société Ayrshire du Québec.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 684 \$ (894 \$ en 2018) auprès d'Ayrshire Atlantique et a fourni des services s'élevant à néant (138 \$ en 2018) à Ayrshire Atlantique.

Au cours de l'exercice, l'Association a engagé des frais administratifs de 1 381 \$ (1 942 \$ en 2018) auprès d'Ayrshire Ontario et a fourni des services s'élevant à 130 \$ (134 \$ en 2018) à Ayrshire Ontario.

Ces opérations ont été conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à leur valeur comptable ou à la valeur d'échange convenue entre les parties apparentées.

À la clôture de l'exercice, les sommes dues par la Société Ayrshire du Québec et Ayrshire Ontario incluses dans les débiteurs s'élevaient respectivement à 597 \$ et à 100 \$ (1 001 \$ et néant en 2018) et les sommes dues à la Société Ayrshire du Québec incluses dans les créditeurs s'élevaient à 15 105 \$ (8 016 \$ en 2018). Les sommes dues à Ayrshire Ontario et Ayrshire Atlantique s'élevaient respectivement à 2 752 \$ et à 1 578 \$ (1 372 \$, 894 \$ en 2018).

9. Instruments financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. L'Association est exposée au risque de crédit découlant de la possibilité qu'un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations financières, s'il y a une concentration de transactions conclues avec la même contrepartie ou une concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques semblables de sorte qu'elles soient touchées de la même façon par des changements dans les conditions économiques. Les instruments financiers de l'Association qui sont exposés aux concentrations de risque de crédit se rapportent principalement à ses placements et à ses débiteurs.

Il n'y a aucune modification du risque par rapport à l'exercice précédent.

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS AYRSHIRE DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 30 novembre 2019

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, du fait des exigences de liquidités opérationnelles, l'Association n'ait pas les fonds suffisants pour régler une transaction à la date prévue et qu'elle soit donc obligée de vendre des actifs financiers à une valeur moindre que leur valeur réelle ou que l'Association ne soit pas en mesure de régler ou recouvrer un actif financier. L'exposition de l'Association à ce risque découle principalement de ses crédettes.

L'Association gère le risque de liquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir des flux de trésorerie suffisants pour financer ses activités d'exploitation et pour régler ses obligations lorsqu'elles sont exigibles, dans des conditions normales ou de crise. L'Association conserve une partie de ses actifs investis sous forme de titres liquides.

Il n'y a aucune modification du risque par rapport à l'exercice précédent.

c) Risque de change

L'Association est exposée au risque de change en raison de la trésorerie qu'elle détient en devises étrangères. Les fluctuations de la valeur relative de ces devises étrangères par rapport au dollar canadien peuvent entraîner une incidence positive ou négative sur la juste valeur de la trésorerie. Environ 8 % de la trésorerie de l'Association est exposée à un risque de change.

Il n'y a aucune modification du risque par rapport à l'exercice précédent.

10. Chiffres comparatifs

Les chiffres comparatifs (non audités) de l'exercice précédent ont été mis à jour pour être conformes à la présentation de l'exercice à l'étude.

11. Correction des erreurs

En 2018, l'Association a comptabilisé des produits et des charges connexes de 12 542 \$ et 1 254 \$ respectivement. En tant que membre de l'Association canadienne de l'industrie du bétail et de la génétique (CLGA), Ayrshire Canada a demandé une subvention à CLGA qui sera utilisée pour la commercialisation et le développement. Cette subvention devait être reçue en 2019. Toutefois, en raison de circonstances atténuantes chez CLGA, cette dernière n'a pas reçu son financement gouvernemental et la demande de financement d'Ayrshire Canada a été rejetée. En conséquence, les produits et les charges liés à l'amélioration de la race ainsi que les actifs et passifs connexes en 2018 ont été surévalués. Les chiffres comparatifs (non audités) ont été retraités afin de décomptabiliser les produits et les charges connexes, ainsi que les actifs et passifs correspondants. Il en a résulté une diminution des produits de promotion de la race de 12 542 \$ et une diminution des charges de promotion de la race de 1 254 \$, ce qui a entraîné une diminution nette de l'actif net de 11 288 \$ au 30 novembre 2018. Les débiteurs et les crédettes à la clôture de cet exercice ont diminué de 12 542 \$ et de 1 254 \$ respectivement.

Classifications par provinces							
Du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2019							
	EX	TB	BP	B	F	Total	Moy Total
AB	0	0	9	3	0	12	80.42
BC	10	34	77	36	0	157	81.85
MB	3	12	22	6	0	43	83.23
NB	32	102	140	41	1	316	83.43
NS	6	29	46	10	0	91	83.12
ON	62	171	313	73	1	620	83.24
PE	32	47	57	7	0	143	85.27
QC	391	1263	2033	754	20	4461	82.87
Total	536	1658	2697	930	22	5843	82.93

Table 1 - Provincial analysis		Tableau 1 - Analyse provinciale					
Provinces	Members		Registrations		Transfers		
	Membres		Enregistrements		Transferts		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
AB	8	9	49	46	10	—	
BC	9	10	242	107	78	5	
MB	5	6	65	34	1	6	
NB	16	17	192	215	9	10	
NFLD	—	—	—	—	—	—	
NS	11	19	62	134	20	128	
ON	96	102	735	702	95	43	
PEI	7	6	88	45	11	14	
QC	362	418	3576	3795	659	602	
SK	2	3	—	16	—	—	
Etranger / Foreign	0	1	8	11	15	4	
Total	516	591	5017	5105	898	812	

Table 2 - Breed Average				Tableau 2 - Moyenne de production de la race		
Year / Année	Kilograms / Kilogrammes			BCA / MCR		
	Milk/lait	Fat/Gras	Protein/Protéine	Milk/lait	Fat/Gras	Protein/Protéine
2018	8079	334	273	233	234	239
2017	8077	334	272	232	232	237
2016	7987	329	268	229	229	234
2015	7842	323	263	226	226	230
2014	7781	319	261	224	223	228
2013	7775	315	261	225	221	229
2012	7659	310	257	221	217	225
2011	7717	310	258	221	216	224
2010	7663	307	255	218	213	221
2009	7468	301	250	214	209	217

Soyez des nôtres le 25 juillet prochain !

Pique-Nique

Ayrshire Québec

2020



AYRSHIRE QUÉBEC



Horaire de la journée



- **10h** **Accueil**
Visite libre Ferme
Visite Cabane à sucre jusqu'à 14 h
(service de navette disponible)
Promenade en Bateau (20 minutes approx)
Espace Jeunesse (Jeux gonflables, popcorn, barbe à papa)
- **12h** **Diner Hot-dog** Au Profit des Jeunes Ruraux de Beauce
Ou Apportez votre Lunch
- **14h15** **Présentation de la famille hôte et du troupeau**
Bellevue du Lac (Powerpoint/ vidéo)
- **16h** **Vente Show Time 5 à 7**
(5 sujets potentiels show et famille Éleveuse)
- **19h** **Méchoui**
- **21h** **Feux d'artifices**
- **21h15** **Soirée DJ Momento animation**



- **Disponible durant toute la journée:**

**Animation Momento, kiosques et produits du terroir, service de Bar,
eau, jus, rafraichissements, Terrain de Jeu Kubota etc. .**

** L' Horaire et les activités sont sujets à des modifications sans préavis. **



Ayrshire

REVUE | REVIEW

